

10<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

10<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes .....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements .....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.  
RÉCLAMES ( — d' — ) 3<sup>e</sup> page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La première séance de la Chambre. A quand le travail sérieux. L'attente du pays. — Le bluff allemand va prendre fin. Berlin devra s'incliner. — Les désastres méthodiques de l'administration française. L'intérêt national sacrifié par M. Le Bureau.**

La Chambre a tenu hier sa première séance. Peut-on espérer qu'elle va se mettre résolument à l'œuvre pour faire l'œuvre utile attendue par le pays ? Oui, sans doute, mais ce n'est que vers le milieu de janvier que les nouveaux élus pourront s'atteler résolument à la besogne. D'ici là, plus de la moitié des députés auront à s'occuper des élections cantonales et des élections sénatoriales. Il est donc peu probable qu'ils puissent se mettre sérieusement au travail avant la mi-janvier.

Et pourtant, tout retard est désastreux pour le pays. Ce dernier a affirmé sa volonté de triompher du bolchevisme ; c'est-à-dire qu'il attend le remède à ses maux non d'une politique de violence, mais d'une évolution méthodique. Les électeurs ont déclaré, sans ambiguïté, que le bolchevisme loin de donner à la France plus de bien-être et de liberté ne pouvait la conduire qu'à la tyrannie et à la ruine.

Cela facilite singulièrement la tâche des élus. C'est ce que montre fort bien M. Delobel dans un remarquable article de l'« Informateur Civique » : « La Chambre a désormais toute liberté pour réaliser l'idée qui s'affirme dans le résultat des élections : union de toutes les forces républicaines, afin d'assurer, au-dessus des querelles des partis, la restauration économique de la France. La déception serait grande si la nouvelle Chambre se contentait d'une politique de conservation sociale et ne manifestait pas une ferme volonté d'action réformatrice. Le bolchevisme spéculer sur la misère et sur les colères qu'elle excite. Le meilleur moyen de le désarmer est de lui enlever le point d'appui dont il entendait se servir pour soulever les masses, de remédier aussitôt que possible aux causes de la vie chère, de montrer aux travailleurs que leurs justes revendications peuvent être plus aisément satisfaites par un patient effort d'organisation que par le miracle d'un bouleversement général.

« Ainsi, la Chambre a devant elle une grande tâche. Elle ne peut la mener à bonne fin que si elle l'étudie dans un esprit nouveau. On a parlé, au cours de la campagne électorale, de réformes constitutionnelles. Elles sont nécessaires, mais leur discussion immédiate risquerait d'absorber un temps précieux, alors qu'il faut d'abord faire vivre la France. Aussi bien, il s'agit moins de réformer les institutions que de réformer les mœurs. Que le prochain ministère ne soit plus un savant dosage de portefeuilles entre les partis, mais fasse appel à des hommes de compétence, de caractère et de moralité ; qu'une majorité résolument unie assure la stabilité ministérielle, tout en exerçant rigoureusement son droit de contrôle ; que le gouvernement et le Parlement modifient leurs méthodes de travail pour éviter le gaspillage de temps et de force ; autant de réformes qui n'ont point besoin d'être inscrites dans les lois, mais qui dépendent seulement d'un effort de volonté. Plus de la moitié de la Chambre va être composée d'hommes nouveaux. Le pays compte sur eux pour régénérer nos mœurs politiques. »

Spéculant sur l'attitude du Sénat américain, les Allemands avaient cru le moment opportun pour se refuser à signer le protocole qui devait marquer leur adhésion définitive à la paix de Versailles. Il faut déchanter. La patience excessive des Alliés est épuisée. Un dernier avertissement est donné à Berlin. Si nos ennemis ne s'inclinent pas le Conseil suprême laissera la parole à Foch. Il était temps. Il y a un an que pareille sommation aurait dû être faite à Berlin et, comme l'observe Auguste Gauvain des Débats, « il faut ignorer complètement l'Allemagne pour s'imaginer que nous la rendrons mal léable avec des concessions. Elle ne respecte que la force. Plus nous atténuerons nos justes exigences, plus elle se rira de nous. D'ailleurs nous

lui rendrons service en nous montrant inexorablement fermes. Dès qu'elle se sera convaincue que nous sommes décidés à faire exécuter strictement l'intégralité du traité de Versailles, elle s'inclinera et ne s'occupera plus, provisoirement du moins, de panser ses plaies. Si ses hoberaux tentent alors un coup de force, ils ne réussissent pas. Mais il est douteux qu'ils le tentent, car ils craignent trop que leurs derniers privilèges leur soient enlevés. »

On aurait donc tort de croire à la possibilité d'un conflit nouveau. Les Allemands se contentent de bluffer. Ils savent bien qu'ils ne sont pas en état de résister à une action énergique. Ils s'inclineront et la comédie de Berlin va prendre fin. Clemenceau à Paris, Bonar Law en Angleterre, les Américains eux-mêmes ont déclaré que les Allemands se trompent s'ils croient dissocier les Alliés. Ces derniers veulent la scrupuleuse observation du traité de Versailles. La presse ennemie ne s'y trompe pas puisqu'elle commence une campagne en sens inverse. Elle déclare que l'Allemagne a peut-être dépassé la mesure et qu'il serait imprudent de faire preuve d'une intransigeance excessive.

Mais il faut sauver la face et les journaux boches, se tirent d'affaire en menant une charge à fond contre le parti militariste qui serait seul responsable de la déloyale campagne dont nous apprécions les effets.

Cela nous suffit pour deviner ce qui va se passer : L'Allemagne s'inclinera sans la moindre nouvelle protestation. Que n'a-t-on parlé ferme plus tôt ?

Un incident regrettable nous permet d'apprécier les méfaits des méthodes routinières de l'administration française.

Il va de soi que la guerre étant terminée, les relations commerciales doivent reprendre entre les Alliés et les Centraux.

En ce qui concerne la France, — qui est obligée d'acheter à l'étranger ce qu'elle ne peut produire par suite d'une loi imprudente au moment où la surproduction s'impose ! — elle a intérêt à faire ses achats dans les pays où notre argent fait prime. C'est le cas pour les pays du centre de l'Europe. Fixons les esprits par une précision : si nous avons à acheter une matière première qui se trouve à la fois en Angleterre, en Amérique et en Allemagne, par exemple, et en supposant que cette matière première ait une valeur réelle de 100 francs, nous paierons : 200 francs, si nous nous adressons en Angleterre ou en Amérique, et moins de 20 francs si nous pouvons traiter sur le Rhin. L'avantage est trop formidable pour qu'il soit nécessaire d'insister.

L'Angleterre pratique, à aussitôt profité de la situation. Elle achète les marchandises allemandes à un prix très bas et nous les revend au prix fort à cause du change désavantageux pour nous.

Pourquoi n'évitons-nous pas le... transit par l'Angleterre ? Tout simplement parce que les services officiels français, routiniers et obstructionnistes, multiplient les formalités pour les licences d'importation ou les transferts de fonds.

Ainsi, nous ne pouvons rien acheter ou à peu près rien sur le Rhin, tandis que les Anglais absorbent les énormes stocks de la production rhénane. Ces stocks nous reviendront, en partie, au prix fort, alors que nous pouvions les avoir au prix réduit. Voilà comment le néfaste étatisme français facilite chez nous la reprise des affaires. Et dire qu'il y a des gens qui voudraient voir l'Etat monopoliser le commerce et l'industrie de notre pays !!!

## INFORMATIONS

### Nos pertes au cours de la guerre

Le public connaît déjà le total des tués et des disparus au cours de la guerre. Jusqu'à présent, il n'avait pas été possible d'établir, pour les officiers comme pour les hommes de troupe, la proportion entre le chiffre des pertes et celui des mobilisés. Mais aujourd'hui, l'état du classement des documents statistiques a permis de déterminer cette proportion avec exactitude pour chacune de ces catégories.

Il résulte des derniers calculs qu'il y a eu du 2 août 1914 à la fin des

hostilités, 18,7 officiers tués, décédés des suites de leurs blessures ou disparus pour 100 officiers mobilisés ; 16 hommes de troupe tués, décédés des suites de leurs blessures ou disparus pour 100 hommes de troupe ayant servi au cours de la guerre.

### Les Etats-Unis appuient sans réserve leurs alliés

On déclare au département d'Etat que le maréchal Foch pourra disposer des 12.000 Américains qui sont actuellement dans la région rhénane au cas où le Conseil suprême déciderait une action militaire contre l'Allemagne.

Suivant une information de l'United Press le gouvernement américain a acquis la certitude que l'Allemagne a délibérément profité des lenteurs de la discussion du traité de paix au Sénat américain pour provoquer des dissensions parmi les alliés et associés, afin de se soustraire aux réparations exigées d'elle pour les navires coulés à Scapa-Flow.

Un fonctionnaire du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis feront le nécessaire pour obliger l'Allemagne à signer le protocole.

### L'Allemagne refuse nos vins

Le 1<sup>er</sup> décembre, le « Journal d'Alsace et de Lorraine » publiait une note disant que :

« Tous les vins entrant demain en Allemagne et ne possédant pas de permission spéciale seront saisis par les Allemands ; exception ne sera faite que pour ceux qui, à la date du 30 novembre, étaient déjà en pays occupés et étaient payés. Les preuves devront être fournies avant le 21 décembre au plus tard.

« Ceci équivaut à dire que l'Allemagne ferme ses portes aux vins français. »

Ce fait est confirmé aujourd'hui par une édition spéciale de la Deutsche Weinszeitung.

### Le charbon de la Sarre arrive

Les premières cargaisons de charbon de la Sarre sont arrivées au Havre sur le cargo français « Veulette », le chaland « Mortagne » et le vapeur norvégien « H.-C.-Flood », qui avaient embarqué le combustible à Rotterdam.

### Forte impression en Allemagne

Les informations relatives aux conférences militaires interalliées en présence du maréchal Foch, et à la déclaration de M. Bonar Law, que les alliés sauraient contraindre l'Allemagne à remplir ses engagements, ont produit à Berlin une énorme impression. La presse insiste sur la gravité de la crise actuelle, mais s'abstient de tout pronostic sur la suite des événements. L'anxiété la plus grande n'a cessé de régner dans les milieux politiques.

### L'assassin du Tsar exécuté

Suivant la Pravda, le tribunal révolutionnaire de Perm a condamné à mort Jachintoff membre d'un Soviet local, meurtrier de la famille du Tsar.

L'exécution a eu lieu immédiatement ; quatre complices, qui n'ont agi que d'après les ordres de Jachintoff, ont été acquittés.

### La Roumanie signera

La Roumanie a informé le Conseil suprême qu'elle acceptait les conditions formulées, et qu'elle était prête à signer les traités austro-hongariques et bulgares, ainsi que la clause relative aux minorités.

### Le prix du charbon

M. Garfield, l'administrateur du combustible, annonce que l'heure de la solution de la crise du charbon est arrivée. Aucun compromis ne sera accepté qui impliquerait une augmentation du prix du charbon pour la consommation publique. M. Garfield a déclaré qu'il avait l'appui du cabinet.

### La suppression des trains de voyageurs

Les journaux ont publié des notes de différentes compagnies de chemins de fer relatives à la suppression d'un certain nombre de trains de voyageurs. Interrogée à ce sujet, une haute personnalité du ministère des travaux publics a déclaré que cette mesure serait étendue à d'autres re-

seaux d'ici une huitaine de jours. D'autre part, en ce qui concerne la suppression totale des trains de voyageurs, cette décision, envisagée depuis quelque temps déjà, ne serait appliquée, si la nécessité s'en faisait sentir, qu'après les fêtes du jour de l'an.

### Une menace de grève générale des mineurs français

Le Congrès extraordinaire de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol, après avoir entendu un certain nombre d'orateurs, notamment M. Bartuel, secrétaire fédéral, et avoir admis en principe certaines atténuations au régime des retraites revendiqué par les mineurs, a décidé de poursuivre ses revendications à la date du 10 février prochain. La Fédération des travailleurs du sous-sol aurait alors recours à la grève générale. Mais, d'ici là, les démarches seront multipliées auprès du gouvernement et des parlementaires déjà acquis à la cause des mineurs.

### Chambre des Députés

Séance du 8 décembre 1919

La nouvelle Chambre s'est réunie lundi à 2 heures, sous la présidence de M. Siegfried, doyen d'âge, qui prononce une allocution. Il salue le retour de l'Alsace-Lorraine au sein de la Patrie et il constate l'établissement définitif de la République.

M. François, député de Metz, lit une déclaration au nom de tous les représentants alsaciens et lorrains. M. François est longuement applaudi.

M. Clemenceau monte à la tribune, acclamé vivement par l'assemblée. Il salue, en termes magnifiques, les « frères d'Alsace-Lorraine... D'une terrible blessure de larmes et de sang jaillit une douceur d'allégresse infinie ». Il rappelle 1871, la protestation des Alsaciens-Lorrains, à Bordeaux, contre l'annexion, et il termine en indiquant aux députés que la tâche à accomplir sera considérable et il les convie au travail.

M. Clemenceau est longuement acclamé.

M. Albert Thomas lit une déclaration des socialistes alsaciens qui ne sont pas représentés à la Chambre. Les déclarations de M. Thomas provoquent un violent tumulte.

La Chambre vote l'affichage du discours du doyen d'âge, de M. François et de M. Clemenceau.

### Sénat

Séance du 8 décembre 1919

Le Président prononce l'éloge funèbre de MM. Réal, sénateur de la Loire ; Develle, sénateur de la Meuse ; Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône ; Forsans, sénateur des Basses-Pyrénées.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Politique des réalisations

Une bataille électorale est finie : une autre commence. Dimanche auront lieu les élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement.

Constatons tout d'abord que ces élections, pour aussi importantes qu'elles soient, se font dans le plus grand calme.

La fièvre des élections législatives et municipales est tombée. Les électeurs sont revenus des embarras des premiers jours. Nombreux sont ceux qui se disent : « Plus ça change, plus c'est la même chose. » Et comme nous vivons à une époque où un seul problème doit être avant tout résolu, celui de ramener dans le pays la prospérité dans les foyers, la certitude de manger le lendemain, il semble bien, avec raison du reste, que les questions purement politiques sont laissées au second plan.

Primo vivere. Oui. D'abord manger, se vêtir, se chauffer. La saison est froide. La misère, chez les travailleurs, malgré l'augmentation des salaires, peut devenir grande. Car le manque de matières premières, les intempéries aussi, empêchent, arrêtent tous les travaux. Les travailleurs qui ne sont pas assurés d'un salaire

régulier, ouvriers, paysans, doivent attendre les beaux jours.

Il faut cependant pouvoir travailler, avant tout. Il faut ouvrir des chantiers. Ce n'est pas en faisant de la politique qu'on les ouvrira. C'est pourquoi la plupart des candidats, dans leurs professions de foi, demandent qu'on se mette au travail, qu'on donne au peuple ouvrier la sécurité du lendemain.

Au lendemain de la grande catastrophe qui a bouleversé, ruiné notre pays, les plus minimes réalisations dans le domaine économique et social seront accueillies avec faveur.

Il ne faut plus que ce soit toujours la même chose. Nous comprenons et excusons tous les embarras politiques. Mais à côté de ceux qui vivent de la politique, des faveurs de la politique, des résultats électoraux, combien sont — c'est l'immense majorité — qui, le scrutin terminé, proclamé, restent les bras croisés devant la huche vide, car il pleut, il fait froid, il n'y a pas de travail à exécuter !

L'ensemble des candidats affirme leur volonté de faire une politique de réalisations. Qu'ils ne manquent pas à leur parole. Que, par tous les moyens, ils nous sortent de l'ornière.

La vie est de plus en plus chère. Les matières premières sont rares. Déjà, le charbon n'arrive pas ; les transports fonctionnent mal ; dans quelques semaines, le pain peut manquer.

La politique des réalisations, tel doit être le programme des candidats.

L. B.

#### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Campan André-Pierre : excellent soldat. Au front depuis le début de la guerre, a fait preuve en toutes circonstances, d'un très grand courage et d'un mépris absolu du danger. Blessé mortellement à son poste, le 22 octobre 1916. A été cité.

Maréchal Vincent : sous-officier courageux et énergique. Le 10 juillet 1916, à la Chapelle-Sainte-Fine (devant Verdun), a résisté à la pression ennemie sous un bombardement des plus violents et est tombé mortellement atteint. A été cité.

Gayda Louis-Marie-Auguste : soldat très brave. Tué à son poste de combat le 4 octobre 1917, à la cote 144, devant Verdun. A été cité.

Margier Julien-Antoine : très bon soldat. A été tué à son poste de combat, le 7 mai 1917. A été cité.

Ayma Louis-Joseph-Jean : soldat courageux et très dévoué. A été mortellement blessé, le 12 février 1918, en accomplissant son devoir. A été cité.

Chapon Michel : très bon soldat. A été tué à son poste de combat, le 26 avril 1917. A été cité.

Marchant Louis-François : excellent caporal, tombé glorieusement à Bertrix, le 22 août 1914, en s'écriant : « Ça m'est égal de mourir pour la France ! » A été cité.

Sont décorés de la médaille militaire :

Pour prendre rang du 2 septembre 1919 Chabrier Jean, soldat de réserve à la 10<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie (actuellement au 2<sup>e</sup> régiment du génie) : sapeur très brave et très courageux. Faisant partie d'un détachement de sapeurs chargés de l'établissement d'une passerelle sur un canal dont les abords étaient soumis à un tir violent d'artillerie et de mitrailleurs, a été très grièvement blessé, alors qu'il accomplissait très courageusement sa mission, donnant à tous le plus bel exemple. Une citation.

#### Au 7<sup>e</sup>

MM. Constans, capitaine, Brunel, François, lieutenants au 7<sup>e</sup>, sont maintenus au titre de première garnison avec la mention « service » au 7<sup>e</sup>.

#### Compatriote

Nous apprenons que notre vaillant compatriote et ami, M. le capitaine Delmas, adjoint au commandant d'armes du 412<sup>e</sup> d'infanterie, en Syrie, vient d'être affecté, sur sa demande, aux troupes de l'Algérie, pour participer aux colonnes du Maroc.

Nos vives sympathies au capitaine Delmas.

#### Conseil Municipal

Le Conseil municipal de la ville de Cahors se réunira à l'Hôtel de Ville le mercredi 10 décembre courant, à 2 heures du soir.

Ordre du jour : Election du maire et des adjoints. Désignation des délégués sénatoriaux.

#### Pupilles de la Nation

1<sup>o</sup> Allocation aux orphelins de guerre nécessiteux. — L'Office départemental informe les représentants des orphelins nécessiteux que le secours mensuel de 8 fr. sera payé pour la dernière fois dans les premiers jours de janvier (4<sup>e</sup> trimestre 1919). A partir du 1<sup>er</sup> janvier, seront seuls secourus par les soins de l'Office, les orphelins déclarés pupilles de la Nation par jugement du tribunal de l'arrondissement de leur domicile. Notification du jugement est donnée au représentant par lettre recommandée expédiée par le greffier du tribunal. Les certificats d'admission au secours envoyés par l'Office n'ont aucun rapport avec les formalités d'adoption. Les Veuves de guerre dont les enfants ne sont point encore adoptés doivent se hâter de faire leur demande. S'adresser au Secrétaire général de l'Office qui fournira tous les renseignements et enverra des formules de requête imprimées à toute personne qui en fera la demande. Adresser toute la correspondance en franchise à M. le Président de la section permanente de l'Office, rue Emlie-Zola, Cahors.

#### 2<sup>o</sup> Vente d'insignes. — L'Office départemental a reçu :

- 50 fr. de la commune de St-Géry ;
- 120 fr. de la commune de Souillac ;
- 10 fr. de la commune d'Espéroux ;
- 36 fr. de la commune de St-Maurice ;
- 2 fr. 50 de la commune de Trespoux-Rassils.

Montant de la vente des insignes adressés aux communes par l'Union des grandes associations. Au nom des orphelins, merci aux donateurs.

#### Chronique sportive

La Quercynoise bat le Compound Club Cadurcien par 5 à 3

La matinée de dimanche, pareille à tant de journées passées fit craindre l'impossibilité du match annoncé ; mais dès onze heures, le ciel se dégagant petit à petit des gros nuages noirs qui crevaient incessamment sur notre cité en pluies diluviennes, ramena avec ses trouées de soleil, l'espoir dans tous les cœurs. Malgré l'averse qui, avant la partie, voulut rafraîchir un peu plus le terrain, un public très nombreux garnissait les touches, ce qui laisse prévoir une grande affluence pour les jours de beau temps. Dès leur arrivée, les spectateurs comprennent l'impossibilité de tout jeu ouvert sur un terrain transformé en immense mare de boue. Pauvres tenues, si belles au début, dans quel état éteintes-vous après dix minutes de jeu ? Il me suffira de dire, pour édifier là-dessus ceux qui ne purent monter au terrain de Cabessus, l'évent fin de partie, il était matériellement impossible de reconnaître non nombre de joueurs, transformés en blocs de boue vivants !

En plus de la saison mentionnée plus haut, le jeu ouvert d'ailleurs était bien difficile, et de la part du « Compound Club » qui présentait une équipe nouvellement formée manquant d'homogénéité, et de la part de la « Quercynoise » qui ne joua qu'à treize équipiers pendant toute la partie. Dès le début, on sent que les adversaires sont à égalité de chances et que la partie sera dure.

Le public se résigna d'autant plus facilement à subir un jeu d'avants, qu'il vit de nombreuses et belles descentes en dribblings, un peu trop longues au Lycée, mais bien menées au « Compound Club ». Ayant pu entrevoir par les parties précédentes la valeur offensive de la « Quercynoise », le public apprécia dimanche dernier sa valeur défensive. Bien que ne jouant qu'à douze en fin de partie, cette défensive fut impeccable ; et laissez-moi vous faire remarquer que cette adaptation du jeu aux circonstances dénote bien une équipe de premier ordre. Malgré cela les savants du « Compound Club » ayant plus de poids en mêlée, étant plus grands que leurs adversaires à la touche, n'auraient-ils pas pu marquer quelques essais. Je crois qu'ils l'auraient fait s'ils s'étaient mieux connus.

A remarquer ; au « Compound Club » : le demi de mêlée (bien marqué et irrémédiablement plaqué par l'unique troisième ligne aile d'en face, qui, m'a-t-on dit, était son frère. Coïncidence !), le troisième ligne aile droit, les deux très bons quarts centre et l'arrière de la deuxième mi-temps. Au Lycée, impossible de faire un choix, ils sont tous supérieurs. Bien que la chose fut très ingrate, l'arbitrage fut excellent ; ce qui n'étonna personne lorsque l'on reconnut le sympathique arbitre cadurcien qui assumait dimanche une tâche aussi difficile.

La partie. — Il est 14 h. 35 lorsque les blancs du « Compound Club » et les tricolores du Lycée font leur apparition sur le terrain. Le coup d'envoi, au Lycée, est immédiatement sifflé et la partie s'engage. Ainsi que je vous l'ai dit pas de jeu ouvert. D'ailleurs la météo tient mal et le ballon ne sort que très difficilement. Des dribblings, des coups de pieds ; aussi le jeu se déplace-t-il constamment. Vers la

